

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le fait est . . .

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: Enfin nous y arrivons.

L'hon. M. Sharp: . . . que, lorsque le chef de l'opposition m'a posé la question, j'ai répondu au mieux de mes connaissances, et je n'avais appris ou entendu la nouvelle que le matin. La question que m'avait posée le chef de l'opposition la veille m'avait vraiment pris au dépourvu. Malheureusement, le chef de l'opposition avait alors proposé l'ajournement de la Chambre, empêchant ainsi toute discussion, et j'ai découvert entre-temps que le bureau du premier ministre avait déjà institué ces enquêtes.

M. l'Orateur: Le député de York-Sud.

* * *

LES FINANCES

LE COURS DU DOLLAR CANADIEN ET LES ENTRETIENS AVEC LES É.-U.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, si le premier ministre suppléant est toujours d'humeur à dire la vérité, j'aimerais lui poser une question motivée par une déclaration de M. Connally, secrétaire au Trésor des États-Unis. Le sujet précédent et les réponses évasives auxquelles il a donné lieu suffisent pour aujourd'hui. J'aimerais donc lui poser une question découlant d'une déclaration de M. Connally, selon laquelle la question n° 1 présentée par les Américains aux Canadiens au cours de différentes réunions est celle du cours de change du dollar canadien par rapport au dollar américain, question qui aurait donné lieu à une certaine entente. Le premier ministre suppléant peut-il nous dire si le cours du change a fait l'objet de discussions au cours de la réunion évoquée par lui hier en réponse à une question de ma part et si . . .

• (2.50 p.m.)

M. l'Orateur: A l'ordre. J'attendais que le député pose sa question. S'il veut bien consulter le hansard demain, il verra que cette question, qui devrait être brève et directe, a été précédée d'un préambule excessif. Je l'invite à la poser dès que possible et je m'excuse de l'avoir interrompu.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, j'étais en plein exposé.

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: La question du taux de change du dollar canadien a-t-elle fait l'objet de discussions au cours de la réunion canado-américaine et le gouvernement a-t-il fait état d'une politique à cet égard?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, la question des taux de change a été évidemment le sujet principal des discussions des États-Unis avec certains pays, y compris le Canada. Notre position a été que nous avons respecté les conditions communiquées par M. Connally qui a déclaré au cours de la réunion du Fonds monétaire international qu'il fallait que les gouvernements fassent des progrès tangibles vers la suppression de certaines barrières commerciales précises et qu'ils laissent «les réalités du marché déterminer librement le taux de change de leurs devises pendant une période transitoire». Comme nous avons laissé ces im-

posables déterminer notre taux de change, nous estimons donc avoir entièrement respecté les conditions américaines.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, hier, le premier ministre suppléant nous a donné une liste des questions que les Américains ont soulevées à ces réunions. Dois-je conclure que la question des taux de change est l'une de celles que le premier ministre suppléant aurait dû mentionner hier, et que les discussions à ce sujet se poursuivent de part et d'autre?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, sauf erreur, on m'a interrogé hier sur les réunions qui se poursuivaient alors ou qui avaient eu lieu lundi. La question des taux de change n'a pas été soulevée pendant ces réunions.

M. Thompson: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député invoque-t-il le Règlement?

M. Thompson: Oui, monsieur l'Orateur. Je crois que j'ai été le premier à me lever pour poser une question, laquelle faisait suite à la question initiale du chef de l'opposition officielle. On donne à certains autres députés l'occasion d'en poser trois ou quatre.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député sait que, suivant un usage établi depuis longtemps, on permet au chef de chaque groupe de poser une première question au nom de son groupe. Le chef de l'opposition a ouvert la marche au nom de son parti et plusieurs questions supplémentaires ont été permises. J'ai indiqué tout à l'heure que je reviendrais aux autres députés, y compris ceux de Red Deer et de Cumberland-Colchester-Nord, s'ils voulaient poser des questions supplémentaires. En toute justice, il faut reconnaître la présence d'autres partis à la Chambre, auxquels l'occasion doit être fournie aussi de poser des questions. C'est pourquoi la parole a été donnée au député de York-Sud et il aura la permission de poser une autre question supplémentaire.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question supplémentaire sur le sujet, qui a évidemment beaucoup d'importance pour l'industrie canadienne, et notamment celle d'exportation. Le premier ministre suppléant est-il en mesure de dire à la Chambre si les représentants des États-Unis ont indiqué à quel taux ils veulent que s'échange le dollar canadien en retour du dollar américain?

L'hon. M. Sharp: Pas que je sache, monsieur l'Orateur.

* * *

• (2.50 p.m.)

L'IMPÔT SUR LE REVENU

QUÉBEC—DEMANDE QUE LE PROJET DE LOI SOIT